

Bassin du Gardon d'Alès

# Zonage réglementaire

Commune de  
**BRANOUX-LES-TAILLADES**

Fond de plan : Cadastre de la commune

- F.U = zone urbanisée inondable par un aléa fort
- F.Uz = zone urbanisée inondable par un aléa fort
- F.Ud = zone urbanisée située en contrebas d'une digue inondable par un aléa fort
- M.U = zone urbanisée inondable par un aléa modéré
- M.Uz = zone urbanisée située en contrebas d'une digue inondable par un aléa modéré
- N.U et N.Uz = zone non urbanisée inondable par un aléa fort ou située en contrebas d'une digue et soumise à un aléa fort
- N.Um et N.Uzm = zone non urbanisée inondable par un aléa modéré ou située en contrebas d'une digue et soumise à un aléa modéré
- R.U = zone urbanisée inondable par un aléa résiduel ou indéterminé
- R.Uz = zone urbanisée inondable par un aléa résiduel ou indéterminé
- Limite communale
- Profil en travers

Réalisé par L. Dequoy - Dessinateur  
2019/2020

Vu par Philippe Lamière - Chargé d'études  
Modifications

Fichier : Plan imprimé le :

Echelle : 1 / 5 000  
0 50 100 m

**B**

ME 04 06 26

INGER ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURES  
Inzella La Cassa - Parc Estika  
15 rue de France - 35000 Montebellé Cedex 2

